

# AVIS N° AV-2024-103

Evénement	Programme de rachat
Instrument(s) concerné(s)	ВСР

### - OBJET DE L'AVIS

Modalités du programme de rachat de "BCP"

#### - REFERENCES

- -Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6;
- -Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.1.12;
- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "BCP" tenue le 28/06/2024 et notamment la résolution relative au programme de rachat ;

Il a été décidé ce qui suit :

## - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du programme	15/07/2024
Date fin du programme	15/01/2026
Nombre Maximum d'actions	10.165.623
Part du capital concernée (%)	5,00
Prix minimum de vente (MAD)	201,00
Prix maximum d'achat (MAD)	374,00
Société de Bourse	UPLINE SECURITIES

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

Cliquez ici

Bourse de Casablanca

